



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATAPÉDIA CONVIE LA POPULATION À SE PRONONCER SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN SUR SON TERRITOIRE

Amqui, le 25 mai 2007. La stratégie énergétique du Québec prévoit le développement de 4000 MW d'énergie éolienne d'ici 2015, et ce afin de réduire la production des gaz à effet de serre. La Matapédia est ainsi convoitée pour son potentiel éolien. À ce jour, les demandes des promoteurs sur le territoire matapédien visent au total l'implantation de 491 éoliennes. La MRC de La Matapédia invite la population à se prononcer sur le règlement de contrôle intérimaire (RCI) qui vise à s'assurer de l'intégration des éoliennes sur son territoire.

Les objectifs de la consultation publique sont d'évaluer les enjeux du développement éolien et le degré d'acceptabilité sociale du cadre d'aménagement proposé au sein du RCI. Effectivement, au-delà des retombées économiques engendrées par le développement éolien, l'implantation d'éoliennes sur le territoire intéresse et inquiète la population. Un tel développement interpelle les citoyens et les décideurs sur des préoccupations aussi diverses que la qualité de vie et la santé, la préservation des paysages et le développement touristique, l'environnement et la valeur des propriétés.

Le projet de RCI relatif à l'implantation d'éoliennes sur lequel la population est invitée à se prononcer propose une planification du développement éolien respectueuse des milieux habités et basée sur des choix politiques. « Il est important que les citoyens et les organismes du territoire se prononcent sur le développement éolien et le projet de règlement de contrôle intérimaire. Il s'agit d'une opportunité unique pour eux de nous faire part de leurs préoccupations afin que cette réglementation réponde aux besoins du milieu », mentionne Georges Guénard, préfet de la MRC de La Matapédia.

La consultation publique sur le projet de règlement de contrôle intérimaire sur le développement éolien se déroulera aux dates et endroits suivants :

Mardi le 5 juin 2007 à 19 h à Lac-au-Saumon, sous-sol de l'église, 42, rue Bouillon, Lac-au-Saumon
Mercredi le 6 juin 2007 à Val-Brillant, gymnase de l'école primaire, 14, rue de la Fabrique, Val-Brillant

Les personnes qui désirent présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement lors des audiences sont invitées à en informer la MRC avant le 31 mai 2007 par courriel (mrcmatap@globetrotter.net), par télécopieur (418-629-3195) ou par la poste au 123, Desbiens, local 501, Amqui, Québec, G5J 3P9. Mentionnons enfin que la copie du RCI relatif à l'implantation d'éoliennes est aussi disponible à la MRC de La Matapédia.

- 30 -

Source : Jean-Pierre Morneau, directeur général, MRC de La Matapédia

Téléphone : 418-629-2053, poste 119

Télécopieur : 418-629-3195

Courriel : mrcmatap@globetrotter.net